

Actualités de l'agglomération

Semaines du 31 janvier au 4 février 2022



FOCUS

❖ La stratégie maritime du Cotentin entre dans sa première étape.

Vendredi 4 février, Manuela Mahier a lancé des ateliers de travail visant à définir les « Orientations stratégiques » de la stratégie locale de développement maritime, en soutien aux filières pêche, aquaculture et à l'économie bleue. Ces ateliers regroupaient, outre des représentants de l'Agglomération du Cotentin, de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin et de la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, avec lesquels le projet est porté, tous les acteurs du monde maritime.

En effet, il s'agit de répondre, sur le périmètre des trois EPCI, à l'**appel à candidature lancé par la Région Normandie** à destination des territoires littoraux, afin qu'ils présentent une stratégie d'animation et de gestion durable pour l'économie « bleue ». Les projets issus de cette stratégie **seront soutenus par le Fonds européen pour les Affaires maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)** qui prévoit une aide de 2,6 millions € pour tout le territoire normand. Le Cotentin et ses partenaires ont donc jusqu'au 28 février pour remettre un dossier. Si le projet commun est retenu à l'issue de la phase de sélection, qui aura lieu en mai 2022, alors le programme pourra être mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023.

❖ Mobilisation des équipes du Cycle de l'Eau sur la Côte des Isles

Le 28 janvier, une rupture de conduite d'eau potable a provoqué des difficultés d'approvisionnement pour les communes de Sénoville et de Baubigny. La SAUR, délégataire en charge de l'alimentation d'eau potable sur la Côte des Isles, avait été alertée d'une fuite, qui n'a pu être localisée qu'en fin de week-end, compte-tenu de la topographie du site. Diverses fuites supplémentaires sont apparues ensuite sur l'unique conduite d'alimentation des deux communes, ce qui a prolongé les travaux jusqu'au 1^{er} février au soir.

Le délégataire a déployé, mercredi 2 février, une conduite « volante » provisoire pour assurer l'alimentation des deux communes. Une seconde conduite « volante » a été déposée le 4 février. En parallèle, une distribution de packs d'eau minérale à destination des habitants a été faite en mairies par les agents de la SAUR.

L'Agglomération va enclencher le renouvellement définitif de cette conduite : c'est **1,6 km de réseau qui vont être remplacés, pour un chantier d'un montant de 300 000€.**

Philippe Lamort a salué la réactivité des services du Cycle de l'Eau, en rappelant que l'Agglomération a lancé en 2021 un schéma directeur d'eau potable qui doit orienter les actions et décisions pour sécuriser d'avantage l'approvisionnement en eau des Cotentinois.

Pour mémoire, **l'Agglomération a prévu de renouveler chaque année 3,5 km de réseau**, tout en favorisant les interconnexions entre territoires, stratégie qui permettra d'éviter les incidents comme celui du 28 janvier et de sécuriser notre réseau.

❖ **Océalis se renouvelle !**

Mercredi 2 février, Odile Thominet a présenté les nouvelles activités déployées à Océalis dans le cadre d'une revue des équipements aquatiques du Cotentin (cours d'aquabike, leçons de natations par niveaux pour enfants et adultes, programme « M'pas Peur » de découverte de l'eau pour les enfants, initiation à l'aquagym). Ouvert le 16 juin 1999, intégré au sein de l'Agglomération le 1^{er} janvier 2018, l'espace aquatique Océalis peut accueillir 350 nageurs sur ses installations (grand bassin de natation, espace ludique, 2 toboggans, une pataugeoire, espace détente), avec un encadrement de 8 éducateurs, 1 chef de bassin, 3 agents de maintenance et 12 agents d'entretien. La fréquentation en 2019 s'élève à 83 150 entrées, en plus des classes scolaires, de la maternelle au collège.

Le site a récemment **renové ses équipements de ventilation et de régulation pour optimiser son fonctionnement et réaliser des économies d'énergie**. Des travaux supplémentaires pourtant sur l'accessibilité de l'accueil sont prévus cette année 2022, pour un montant de plus de 500 000 €. L'Etat y apporte une contribution de 200 000 €.

L'agglomération du Cotentin gère 4 piscines sur le territoire : celle des Pieux, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Océalis et le futur centre aquatique de Valognes. Un travail de coordination et d'optimisation du fonctionnement a été engagé, avec pour résultat l'unification des tarifs au 1^{er} février 2022. Cette nouvelle grille tarifaire permet de rationaliser les prix d'entrée et privilégie les abonnements.

EN BREF

- ✓ Le 1^{er} février, David Margueritte a visité l'espace de télétravail nouvellement créé par la commune d'Héauville, qui doit favoriser le lien et renforcer l'attractivité de cette commune rurale en proposant des conditions idéales pour y travailler. Ce projet a reçu une aide de 47 600€ du Cotentin, sous forme de fonds de concours.